

**COMMUNE DE BAMBIDERSTROFF**

**PLAN LOCAL D'URBANISME**

**ANNEXES**

**Système d'élimination  
des déchets**

**Eau potable – Eaux usées**

Le décret n° 2001-260 du 27 mars 2001, pris en application de la loi SRU, et retranscrit à l'article R123-14 du code de l'urbanisme, impose que figure aux annexes :

- le système d'élimination des déchets, c'est à dire les informations relatives au stockage et au traitement des déchets,
- des informations relatives aux emplacements retenus pour le captage, le traitement et le stockage des eaux destinées à la consommation, ainsi que les stations d'épuration des eaux usées.

## **1. Les déchets**

La collecte, le stockage et le traitement des déchets est une mission de la communauté de communes du district urbain de Faulquemont.

Les ordures ménagères sont collectées hebdomadairement par SITA.

La commune pratique le tri sélectif (papiers, plastiques, boîtes métalliques, emballage, verre), avec une collecte hebdomadaire assurée par SITA. Les habitants de Bambiderstroff bénéficient d'une déchetterie intercommunale située à Trittéling Redlach.

Les déchets ultimes sont acheminés au CSDU<sup>1</sup> de Teting sur Nied.

Le syndicat de Moselle Est, qui couvre 11 EPCI en Moselle reprendra les contrats des EPCI, dont la Communauté de Communes de Faulquemont. Depuis mi 2004, les déchets valorisables sont acheminés vers le centre de tri de Freyming-Merlebach; les déchets fermentescibles seront méthanisés dans l'unité de Forbach.

## **2. L'eau potable**

Cette mission est gérée par le S.E.B.V.F. (Syndicat des Eaux de Basse Vigneulles et Faulquemont), dont la commune fait partie.

L'eau potable de la commune provient des forages de Basse Vigneulles, creusés dans la nappe des grès Vosgien. Toutefois, selon la topographie de la commune, deux filières alimentent les habitations en eau potable :

- du Sud au centre village, l'eau potable provient directement de la station de pompage de Basse Vigneulles
- du centre au Nord du ban (à quelques exceptions près), l'eau potable arrive du réservoir de Redlach

L'eau subit un traitement à la station de pompage de Basse Vigneulles, constituant en une décarbonation et une déferrisation, ainsi que l'adjonction de dioxyde de chlore.

---

<sup>1</sup> Centre de Stockage des Déchets Ultimes